

Discipline organisatrice		<b>EVEIL DE L'ENFANT</b>
Intitulé du stage		<b>Eveil des premiers pas</b>
Dates de la session		<b>Le 9 avril 2021 en « visio » Du 7 au 9 mai 2021 en « présentiel »</b>
Horaires	Début du stage	Vendredi 9 avril à 13h30 en visio – Vendredi 7 mai à 9h30
	Fin de stage	Dimanche 9 mai 2021 à 16h00
Lieu du stage		Maison de l'enfance - 13 rue l'Arsenal - 42390 VILLARS <i>Hébergement possible en supplément en chambre double à partager</i>
Public concerné		Toute personne souhaitant : acquérir les compétences nécessaires à l'accueil des enfants de moins de 2 ans et à la création et gestion d'une section éveil de l'enfant au sein de l'association
Critères d'inscriptions		- <u>Age minimum requis</u> : 18 ans - Bénéficiaire d'une expérience d'animation auprès de ce public
Prix du stage		Tarif licencié FSCF sans hébergement : <b>380 €</b> Non licencié : <b>530 €</b>  Tarif licencié FSCF avec hébergement : <b>480 €</b> Non licencié : <b>650 €</b> <i>Ces tarifs comprennent : La formation, la restauration</i>
Règlement à l'ordre de		<b>Comité Régional FSCF Auvergne Rhône-Alpes</b>
Votre inscription	Doit parvenir avant le	<b>19 mars 2021</b>
	A l'adresse ci-contre à libeller comme suit	<b>Comité Régional FSCF Auvergne-Rhône-Alpes</b> Territoire du Lyonnais 65, rue Bellecombe 69006 LYON
Renseignements administratifs et financiers		<b>Comité Régional FSCF Auvergne-Rhône-Alpes</b> Territoire du Lyonnais Tél : 04 72 74 09 21 fscf.lyonnais@9online.fr
Programme de formation :		-Les différentes étapes de la construction de la motricité -Conseils pour la vie quotidienne -Intérêt d'un bon développement -Travail sur le corps -Description et apprentissage des exercices proposés aux bébés et à leurs parents -Développement de l'enfant Création d'une section Eveil des 1ers pas (6 mois/2 ans)
Qualification obtenue	Attestation de stage	Oui
	Intitulé de l'attestation	Eveil des premiers pas
	Conditions d'obtention	Présence <b>obligatoire</b> sur <b>toute la durée du stage (soit 4 jours)</b>

**Dossier à renvoyer avant le**  
**19/03/2021**  
A l'adresse suivante  
**CR FSCF Auvergne-Rhône-Alpes**  
**65 rue Bellecombe 69006 LYON**

**EVEIL DES PREMIERS PAS**  
Le 9 avril 2021 et du 7 au 9 mai 2021 à VILLARS (42)

**1/ PARTIE A COMPLETER PAR LE STAGIAIRE**

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ...../...../..... Lieu de naissance : .....

Adresse : .....

CP : ..... ville : ..... E-mail : .....

Téléphone Parents : ..... Téléphone stagiaire : .....

Profession stagiaire : .....

N° de la licence-activités F.S.C.F.<sup>1</sup> : .....

Activité(s) pratiquée(s) : .....

**ÉTAT DE FORMATION DU DEMANDEUR**

STAGES ANTERIEURS	ANNEE	DIPLOMES OU ATTESTATIONS OBTENUS

**Pour les AF2 (uniquement) :** Joindre au dossier les attestations d'AF1, de PSC1 et d'UFF

**Je soussigné(e) m'engage à suivre les conditions prévues par le règlement des stages ;**

- Autorise la FSCF à utiliser mon image à des fins de communication interne et externe  OUI  NON
- Autorise la FSCF à diffuser mes coordonnées pour des covoiturages  OUI  NON

à .....le.....

**Signature** (signature d'un parent ou représentant légal pour les mineurs)

<sup>1</sup> Renseignements obligatoires. En cas d'impossibilité, joindre une attestation de dépôt de la demande certifiée par le comité départemental Pour les hors FSCF, joindre une attestation d'assurance « responsabilité civile » couvrant le stagiaire.

## 2/ PARTIE A COMPLETER PAR L'ASSOCIATION

**Montant du règlement :**  **380 €** licencié FSCF ½ Pension  **480 €** licencié FSCF Pension Complète  
 **530 €** non licencié FSCF ½ Pension  **650 €** non licencié FSCF Pension Complète

Règlement par chèque à l'ordre de CR AURA FSCF ou par virement bancaire

Numéro de chèque : ..... ou virement effectué le .....

Pensez à vous rapprocher de vos comités départementaux pour connaître les aides à la formation.

### ASSOCIATION ET ASSURANCE :

<p>Nom de l'association et adresse : ..... ..... .....</p> <p>Nom et adresse du correspondant : ..... ..... .....</p> <p>CP..... Ville:.....</p> <p>Tel : ...../...../...../...../.....</p> <p>Email : .....</p>	<p><b>CAS 1 :</b> L'association a un contrat d'assurance avec la FSCF</p> <p>N° de Contrat : .....</p> <p>Type d'option: <input type="checkbox"/> MINI <input type="checkbox"/> MIDI <input type="checkbox"/> MAXI</p>
	<p><b>CAS 2 :</b> L'association a un contrat d'assurance auprès d'un autre assureur (Veuillez joindre à votre inscription une déclaration d'accident)</p> <p>Nom de la compagnie d'assurance : .....</p> <p>Numéro de contrat : .....</p> <p><input type="checkbox"/> Pour ce stage, je souhaite souscrire à une carte ponctuelle comprenant une assurance accident <sup>2</sup> FSCF MINI (joindre un chèque de 4€50 à l'ordre de la FSCF).</p>

### CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les inscriptions sont enregistrées à concurrence des places disponibles et dans l'ordre de réception des demandes. Il n'est pas réservé de place par téléphone.

Toute demande d'inscription ne sera retenue que si elle est complète :

- Etablie sur cet imprimé, complètement renseigné de façon nette et lisible, signé du président avec le cachet de l'association.
- Accompagnée du montant des droits d'inscription.

### CONDITIONS FINANCIÈRES

Le montant du droit d'inscription est à régler :

- soit par chèque bancaire à l'ordre du CR AURA FSCF
- soit par virement bancaire à l'ordre du Comité Régional Auvergne-Rhône-Alpes FSCF en précisant le nom et le lieu du stage. (Ex : AF1 GRS - Cublize)

IBAN : FR76 1027 8072 6100 0204 2700 286

Les droits d'inscription comprennent :

- Les frais administratifs et pédagogiques.
- La documentation afférente au programme du stage concerné.
- L'hébergement et la restauration peuvent éventuellement être compris
- Un non-usage des prestations de restauration et d'hébergement, pour quelque cause que ce soit, ne donne pas lieu à minoration du prix d'inscription

### DÉSISTEMENT ET ANNULATION (Prévenir dès que possible le service formation)

En cas de forfait il sera retenu :

-20% pour un désistement intervenant entre 21 et 14 jours avant le début du stage.

-50% du prix du stage pour un désistement intervenant moins de 14 jours avant le début du stage

-La totalité du prix du stage en cas d'absence le jour d'ouverture du stage

Tout stage commencé est dû dans sa totalité

En cas d'annulation du fait du Comité Régional pour quelque raison que ce soit, les stagiaires déjà inscrits seront intégralement remboursés, mais ils ne pourront prétendre à aucun dédommagement supplémentaire.

### CONTACT :

Service Formation CR Auvergne-Rhône-Alpes  
Territoire du Lyonnais 65 rue Bellecombe 69006 LYON  
04 72 74 09 21 [fscf.lyonnais@9online.fr](mailto:fscf.lyonnais@9online.fr)

J'ai pris connaissance des conditions d'inscription et de désistement

**Obligatoire :** Signature du président précédée de la mention « lu et approuvé » et cachet de l'association

Date :

Visa du Comité départemental (si aide financière de celui-ci)

<sup>2</sup> Lorsque les associations ont une double affiliation et que leurs licenciés ont souscrit une assurance via une autre fédération, il est nécessaire de vérifier que l'assurance couvre également les participations aux manifestations de la FSCF.

**EVEIL DES PREMIERS PAS**  
Le 9 avril 2021 et du 7 au 9 mai 2021 à VILLARS (42)

**Fiche sanitaire de liaison**

(pour tous les stagiaires)

Non ..... Prénom .....

Adresse .....

Code Postal ..... Ville .....

Date et lieu de naissance .....

Nom de la personne responsable de l'enfant si mineur .....

Téléphone Personnel .....

Téléphone Professionnel .....

N° Sécurité Sociale (mettre les 15 chiffres) .....

VACCINATIONS	DATES
B. C. G.	
D. T. POLIO	
AUTRES :	

Antécédents pathologiques : .....

Contre-indication aux médicaments et aliments (préciser) .....

Régime alimentaire spécial : .....

Précautions particulières à observer .....

Traitement en cours .....

Je soussigné (e) ....., déclare exact les renseignements portés sur cette fiche.

Fait à  
le .....

Signature